



Tél : 05 58 57 81 10
Fax : 05 58 57 63 51
Messagerie@ville-oeyreluy.fr

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 25 JUIN 2015
Convocation du 18 JUIN 2015

Présents : Mesdames, Messieurs DAGUERRE Jean-Louis, LAFFITTE Philippe, BOYE Thierry, FRAYSSE Chantal, MARQUE Philippe, ETCHEMENDY André, HONDELATTE Michel, BIDAU Patrick, , SICARD MAUCLAIR Corinne, FELTER Nicolas, LACOUTURE Eric, PESSONNIER Nathalie , LARRODE Sandra , DES DESERTS Délia.

Absents excusés : Mesdames DUPUTS Maïté, MORELLE Annie, CIANO Chrstitine

Monsieur JACQUES Didier

Excusés et représentés par pouvoir : Madame DUPUTS Maïté a donné son pouvoir à Madame FRAYSSE Chantal, Madame MORELLE Annie a donné son pouvoir à Monsieur ,LAFFITTE Philippe, Madame CIANO Christine a donné son pouvoir à Madame DESCAMPS Frédérique.

Conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été nommée secrétaire de séance Monsieur LAFFITTE Philippe : ceci à l'unanimité

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 02 juin 2015

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'approbation et la signature du procès-verbal du 02 juin 2015.

Le Conseil Municipal à la majorité approuve le procès-verbal de la réunion du conseil du 02 juin 2015, Madame PESSONNIER Nathalie s'abstient .

2) SECURITE

Monsieur BOYE Thierry en charge de la sécurité fêtes informe que la commune comme l'an passé fera appel à une société de surveillance .Une réunion aura lieu la semaine prochaine avec la gendarmerie, les pompiers et le Comité des fêtes pour mettre en place l'axe rouge et toute la sécurité nécessaire pour un bon déroulement des fêtes .

Divers

Intervention de Monsieur LACOUTURE Eric qui souhaite remettre en service la bibliothèque qui a une vocation culturelle, propose de nouveau l'installation de cette dernière au Saint Malo.

A ce titre Monsieur le Maire rappelle que l'aménagement global du centre bourg a fait l'objet d'une étude par le CAUE et d'une étude de programmation qui a identifié les besoins établi un chiffrage budgétaire des différentes opérations.

Avec toutes les restrictions de dotations, la commune n'a pas les moyens de financer une maison médicale et encore moins une mairie. Comme beaucoup de communes, nous devons réaménager des locaux existants pour leur donner une nouvelle destination. C'est le cas de ce bâtiment commercial qui pourrait devenir la maison médicale avec médecins, infirmières et podologue, puisque nous avons deux demandes d'installation.

La demande d'installation provisoire de la bibliothèque est maintenue dans l'attente d'une autre réalisation.

Monsieur le Maire ne voudrait pas qu'après le départ du dentiste, cette décision donne un signal négatif qui entraînerait le départ des infirmières et plus tard des médecins.

Un groupe se constituera pour l'étude de bibliothèque. Monsieur Philippe MARQUE se propose de constituer et d'animer ce groupe de travail .

DECISION MODIFICATIVE COMMUNE N° 3

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		DEPENSES	
Article (chap)-opération	Montant	Article (chap)-opération	Montant
022 (022) dépenses imprévues	-	023 (023) virement à la section d'investissement	8000

INVESTISSEMENT

RECETTES		DEPENSES	
Article (chap)-opération	Montant	Article (chap)-opération	Montant
021(021) virement de la section de fonctionnement	8 000	2313 (219) réhabilitation zone dépôt communal	8000

Après en avoir délibéré le Conseil adopte cette décision modificative à l'unanimité.

VISITE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Le Conseil a fait le tour des bâtiments communaux pour évaluer le patrimoine communal ainsi que les travaux qui devront y être réalisés.

LETTRE DE L'ESPERANCE

Monsieur le Maire donne lecture de l'association Espérance qui sollicite auprès de la Maison familiale l'utilisation de son terrain pour l'entraînement et les matches de football des benjamins.

En contrepartie la commune entretiendrait et tracerait ce terrain.

Monsieur ETCHEMENDY André exprime son désaccord et propose de se rapprocher de la commune de Dax pour l'utilisation du stade Colette BESSON. Il s'emblerait que Dax réserve l'utilisation de ses terrains uniquement pour le rugby.

Monsieur HONDELATTE propose une réunion en y associant la « commission association », la Maison familiale et l'Espérance pour trouver une solution.

Monsieur le Maire s'en entretiendra avec Monsieur DEVAUX, directeur de la MFR.

Mr Jean Louis DAGUERRE

Mr LAFFITTE Philippe

Mr BOYE Thierry

Mme FRAYSSE Chantal

Mme DESCAMPS Frédérique

Mr FELTER Nicolas

Mr ETCHEMENDY André

Mr HONDELATTE Michel

Mr BIDAU Patrick

Mme DUPUTS Marie

Mme MORELLE Annie

Mme SICARD-MAUCLAIR Corinne

Mr MARQUE Philippe

Mme CIANO Christine

Mr LACOUTURE Eric

Mme PESSONNIER Nathalie

Mr JACQUES Didier

Mme LARRODE Sandra

Mme DES DESERTS Délia